

RL

CONSULT

Discrétion. Exigence. Continuité.

Décider engage.

Diriger expose.

Structurer pérennise.

RL-Consult

*Conseil stratégique pour
responsabilités exposées.*

CATALOGUE D'ACCOMPAGNEMENT

Table des matières

MANIFESTE.....	1
INTRODUCTION.....	2
I. DÉCISION	2
Accompagnement décisionnel & stratégique.....	2
Gouvernance & Direction	2
Dynamiques humaines à niveau stratégique	2
Organisation & architecture décisionnelle	3
II. CADRE.....	3
Approche Ubuntu — Signature structurante.....	3
Cadre d'intervention.....	3
Architecture d'intervention.....	4
III. ENVIRONNEMENTS À RESPONSABILITÉ ACCRUE	5
IV. Structure & Pilotage	5
V. STABILISATION INSTITUTIONNELLE	6
VI. LE CABINET	6
Modalités d'intervention.....	7

MANIFESTE

Décider engage.

Diriger expose.

Structurer pérennise.

La pérennité ne relève pas de l'intention.

Elle procède d'une architecture décisionnelle claire et d'une responsabilité assumée.

Elle suppose également une cohérence dans l'exercice de l'autorité.

Toute décision s'inscrit dans un système d'interdépendances.

Elle produit des effets juridiques, financiers et humains qui dépassent son périmètre immédiat.

L'exercice de la responsabilité exige clarté des rôles, lisibilité des structures et maturité décisionnelle.

Il requiert un cadre explicite, une autorité légitime et une capacité d'arbitrage assumée.

RL-Consult intervient auprès d'organisations exposées, là où la décision engage durablement les équilibres institutionnels.

Discrétion.

Exigence.

Continuité.

INTRODUCTION

RL-Consult accompagne des dirigeants et des conseils d'administration confrontés à des responsabilités exposées.

Les situations complexes ne relèvent pas uniquement de choix techniques.

Elles engagent l'exercice de l'autorité, la solidité des structures et la continuité institutionnelle.

Notre intervention repose sur trois principes :

- Clarté des responsabilités
- Cohérence des structures
- Maturité décisionnelle.

L'Approche Ubuntu constitue le cadre transversal du cabinet.

Elle articule leadership, responsabilité collective et stabilité organisationnelle.

Nous intervenons là où la décision doit être structurée pour durer.

I. DÉCISION

Accompagnement décisionnel & stratégique

Toute décision engage une responsabilité et produit des effets durables sur l'équilibre institutionnel.

Elle requiert un cadre explicite, une architecture décisionnelle cohérente et une compréhension rigoureuse des responsabilités engagées.

RL-Consult accompagne les dirigeants et les conseils d'administration confrontés à des arbitrages structurants, lorsque l'exercice de la décision appelle clarification, sécurisation et consolidation.

L'intervention prend tout son sens lorsque les périmètres d'autorité se chevauchent, que des tensions émergent entre gouvernance et direction, ou qu'un arbitrage stratégique engage durablement l'organisation.

Gouvernance & Direction

L'intervention vise à préciser les périmètres d'autorité, à consolider les droits décisionnels et à sécuriser l'exercice du leadership dans la durée.

Elle porte notamment sur :

- la clarification des responsabilités et des niveaux de décision
- la sécurisation d'arbitrages stratégiques sensibles
- l'alignement structurel entre gouvernance et direction opérationnelle
- la consolidation d'une autorité légitime et cohérente.

Dynamiques humaines à niveau stratégique

Les dynamiques humaines constituent un facteur déterminant de stabilité organisationnelle.

L'accompagnement intègre :

- des diagnostics RH à portée stratégique
- la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences structurante
- des médiations institutionnelles en contexte exposé
- l'accompagnement de transitions managériales à fort enjeu.

L'objectif est de restaurer des repères institutionnels stables et de renforcer la cohésion dans des environnements exigeants.

Organisation & architecture décisionnelle

La pérennité d'une organisation repose sur la lisibilité de ses structures et la cohérence de son architecture décisionnelle.

L'intervention comprend :

- la structuration des fonctions et des niveaux de responsabilité
- l'alignement stratégique des instances décisionnelles
- la formalisation de cadres de pilotage appropriables et robustes.

La décision s'inscrit toujours dans un système dont l'équilibre conditionne la continuité.

II. CADRE

Approche Ubuntu — Signature structurante

Qu'est-ce que l'Approche Ubuntu ?

L'Ubuntu est un cadre de leadership issu des sagesses africaines, reconnu pour sa portée universelle et formulé autour de principes applicables à tout système de gouvernance.

Il repose sur une idée structurante : une organisation constitue un système d'interdépendances. Toute décision modifie cet équilibre et engage une légitimité décisionnelle au-delà de son périmètre immédiat.

L'Approche Ubuntu articule trois exigences :

- cohérence entre autorité et responsabilité
- explicitation du cadre décisionnel
- alignement entre décision, structure et effets systémiques.

Dans un environnement organisationnel, cela implique qu'aucune décision ne peut être isolée de l'architecture institutionnelle dans laquelle elle s'inscrit.

La maturité décisionnelle suppose une lecture systémique, une clarification des responsabilités et une formalisation explicite du cadre d'action favorisant la continuité de gouvernance.

Cadre d'intervention

L'exercice durable de la responsabilité suppose un cadre exigeant. L'Approche Ubuntu constitue le référentiel transversal du cabinet. Elle définit un standard d'intervention fondé sur la maturité décisionnelle et la cohérence institutionnelle. Fondée sur un principe

d'équilibre humain et de responsabilité collective, elle structure l'ensemble des missions, de la gouvernance à la stabilisation institutionnelle.

Elle articule leadership, légitimité décisionnelle et stabilité organisationnelle.

Ubuntu ne constitue ni un programme ni une méthodologie additionnelle. Elle formalise une architecture d'intervention. Elle traverse l'ensemble des missions du cabinet et en définit le niveau d'exigence, de la gouvernance à la stabilisation institutionnelle.

Architecture d'intervention

L'exercice durable de la responsabilité suppose méthode et rigueur.

Chaque mission s'inscrit dans une architecture structurée, cohérente avec l'Approche Ubuntu et les exigences de maturité décisionnelle qui fondent l'intervention du cabinet.

L'enjeu n'est pas de traiter un symptôme, mais de sécuriser l'exercice de l'autorité, clarifier les responsabilités engagées et consolider les équilibres institutionnels dans un cadre cohérent et assumé.

Lecture stratégique

Toute intervention débute par une analyse de l'architecture existante :

- responsabilités effectivement engagées
- zones d'exposition juridique et institutionnelle
- tensions entre gouvernance et direction
- effets systémiques des décisions envisagées.

Cette lecture objectivise la situation et met en lumière les points de fragilité qui affectent la solidité de l'ensemble.

Clarification du cadre décisionnel

Un cadre explicite conditionne la légitimité de la décision.

L'intervention précise :

- les périmètres d'autorité
- les niveaux de décision
- les mécanismes de contrôle
- les limites attachées à chaque responsabilité.

La clarification réduit les ambiguïtés et renforce la cohérence entre autorité exercée et responsabilité assumée.

Mise en cohérence juridique et organisationnelle

La stabilité repose sur l'alignement entre textes, pratiques et instances.

L'accompagnement vise :

- la cohérence des statuts et règlements
- l'adéquation des délégations et pouvoirs effectifs
- la sécurisation contractuelle
- la structuration du pilotage.

L'objectif est de protéger les dirigeants et de fiabiliser durablement le cadre décisionnel.

Stabilisation

Une décision ne produit d'effet durable que si elle s'inscrit dans une organisation structurée et lisible.

L'accompagnement intègre la mise en œuvre et l'ancrage des ajustements afin de restaurer une cohérence institutionnelle soutenable.

Une organisation clarifiée gagne en capacité d'arbitrage, en maîtrise des risques et en résilience.

III. ENVIRONNEMENTS À RESPONSABILITÉ ACCRUE

Certains environnements concentrent des responsabilités accrues et requièrent une vigilance institutionnelle constante.

Cela concerne notamment des contextes de transformation structurante, de clarification des rôles entre instances, ou d'arbitrages stratégiques engageant la responsabilité des administrateurs.

RL-Consult intervient auprès d'associations, de fondations, de structures de l'économie sociale ainsi que d'organisations confrontées à des enjeux de gouvernance structurants, dont la gouvernance s'exerce dans des cadres juridiques exigeants, des architectures organisationnelles spécifiques et des équilibres financiers contraints.

L'accompagnement vise à :

- sécuriser les responsabilités des administrateurs
- clarifier les cadres statutaires et décisionnels
- structurer durablement les organes de gouvernance
- renforcer la résilience organisationnelle.

Dans ces contextes, la maturité décisionnelle constitue un facteur déterminant de stabilité.

IV. Structure & Pilotage

RL-Consult accompagne les créateurs d'entreprises, d'ASBL et de fondations dans la construction d'un cadre juridique et organisationnel cohérent, sécurisé et adapté à leur projet. L'enjeu n'est pas uniquement d'être en règle. Il s'agit de structurer dès le départ une organisation claire, qui protège les dirigeants, sécurise les décisions et soutient le développement.

L'accompagnement couvre notamment :

- La rédaction et l'optimisation des statuts
- L'organisation des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration
- La clarification des pouvoirs et responsabilités
- La mise en place du règlement de travail et des contrats
- La protection et la sécurisation des administrateurs

- Les publications et formalités légales
- L'analyse TVA et les obligations spécifiques au secteur.

L'objectif est simple : poser des bases solides, limiter les risques futurs et permettre au projet de se développer dans un cadre maîtrisé.

V. STABILISATION INSTITUTIONNELLE

La conformité constitue le socle juridique de l'exercice des responsabilités. L'exigence éthique en soutient la cohérence et la continuité dans le temps.

Notre intervention vise à renforcer l'architecture institutionnelle autour de trois axes :

- Structuration et formalisation des instances décisionnelles
- Clarification des périmètres de responsabilité et sécurisation des engagements
- Cartographie et réduction des risques d'exposition institutionnelle.

L'enjeu n'est pas uniquement juridique.

Il s'agit d'aligner gouvernance formelle, pratiques effectives et stratégie de développement.

Une organisation structurée gagne en lisibilité, en capacité d'arbitrage et en maîtrise des risques.

La stabilité repose sur une gouvernance clarifiée, juridiquement robuste et cohérente avec les objectifs stratégiques de l'institution.

VI. LE CABINET

RL-Consult intervient auprès d'organisations confrontées à des enjeux de gouvernance et de responsabilité exposée.

Depuis plus de vingt ans, j'accompagne des dirigeants et des instances décisionnelles dans des contextes où la décision engage réellement—juridiquement, financièrement et humainement.

Mon parcours, ancré dans le management et les ressources humaines, s'est développé dans des environnements exigeants où il fallait clarifier les rôles, arbitrer avec discernement et assumer des décisions aux effets concrets sur les équipes et les équilibres institutionnels.

Il s'est également déployé dans la conception et la structuration de projets innovants à forte dimension éthique, ainsi que dans le développement de dispositifs éducatifs structurés autour de l'Approche Ubuntu.

Formation académique :

- Master en Sciences du Travail
- Executive Master en Ressources Humaines
- Diplôme universitaire en Management Associatif
- Bachelier en Éducation sociale, spécialisation vie associative.

Ce socle académique soutient une pratique exigeante du conseil, centrée sur la solidité des cadres décisionnels, la clarté des responsabilités et la stabilité des organisations.

L'Approche Ubuntu —signature structurante du cabinet— formalise ce positionnement et traverse l'ensemble des missions.

Les interventions sont menées avec exigence et clarté, dans le respect des équilibres organisationnels et des responsabilités exercées.

Modalités d'intervention

Chaque mission débute par un cadrage précis.

L'intervention est définie au regard :

- des responsabilités engagées
- du périmètre décisionnel concerné
- des enjeux institutionnels identifiés
- des objectifs poursuivis.

Le cadre précise l'objet du mandat, ses modalités, les niveaux de responsabilité impliqués et les exigences de confidentialité.

Un échange confidentiel permet d'apprécier la nature des enjeux et d'évaluer la pertinence d'une intervention.

RL-Consult

Conseil stratégique pour responsabilités exposées.

latif@rlconsult.info

www.rlconsult.info

TVA BE 0837.235.209